

# Moissac. Début d'incendie à l'hôpital

incendie

zoom



Pour ce qui, au premier abord, a tout d'une banale négligence d'un fumeur peu regardant d'une loi qui interdit toute cigarette dans un lieu public, on a frôlé le pire mardi en début de nuit à l'hôpital de Moissac. Il est aux alentours de 21 h 30 lorsque les pompiers sont appelés à intervenir pour un feu qui s'est déclaré au rez-de-chaussée du centre hospitalier. Arrivés rapidement sur les lieux avec le camion de lutte contre les incendies, les soldats du feu de la cité uvale localisent rapidement les fumées qui proviennent des toilettes situées dans le hall d'entrée de l'hôpital. Ces fumées ne permettent toutefois pas d'identifier le départ de feu.

La crainte est grande pour les pompiers que celui-ci provienne de l'étage supérieur. C'est la raison pour laquelle ils s'attaquent à une cloison avant de finir par découvrir que le feu provient bien des toilettes elles-mêmes.

## Feu dans les toilettes

Dans le même temps, les équipes médicales de garde pour la nuit ont, avec l'aide du directeur du centre hospitalier intercommunal, Gérard Grimal, commencé à activer en partie le plan d'urgence qui permet, en situation critique, d'envisager le confinement voire l'évacuation. « Cela n'a pas été le cas, souligne Gérard Grimal, aux premières loges des opérations. La partie médicalisée du site n'a jamais été incommodée par la fumée. » Cela n'a toutefois pas empêché les services d'Erdf d'être, eux aussi, rapidement sur place, ainsi que des ambulances. Mieux vaut prévenir que guérir. Finalement, l'incendie assez vite circonscrit, le calme de la nuit reprend ses droits à l'hôpital, alors que les gendarmes, présents en premier lieu pour des raisons de sécurité, commencent leurs investigations. Jeudi soir, elles laissaient entendre qu'un mégot mal éteint et qui s'est consumé pourrait être à l'origine de cette belle frayeur nocturne. L'enquête devra également déterminer si cet acte de malveillance n'avait rien de volontaire.

